Université du Québec à Montréal
Département d'études littéraires

# POLITIQUES DE LA LITTÉRATURE

## PRATIQUES ET REPRÉSENTATIONS DE L'ENGAGEMENT DANS LA FRANCE DES XX$^{E}$ ET XXI$^{E}$ SIÈCLES

Sigle : LIT834P / LIT914K
Session : Hiver 2020
Horaire : Jeudi 14h-17h

Professeur : Jean-François Hamel
Courriel : hamel.jean-francois@uqam.ca
Bureau : J-4650 (sur rendez-vous seulement)

*Description du séminaire*

Ce séminaire propose d'étudier la gestation, la constitution et la diffusion des pratiques et des représentations de l'engagement littéraire dans la France du dernier siècle. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous passerons en revue différents nouages de la littérature et de la politique qui correspondent à autant de moments de cristallisation : le tournant du siècle avec l'invention de la figure de l'intellectuel à l'occasion de l'affaire Dreyfus; l'Occupation et la Libération qui imposent le thème polémique de la responsabilité des écrivains; l'immédiat après-guerre qui donne lieu à un vaste débat autour de la doctrine sartrienne de l'engagement; les années soixante avec le développement des critiques formalistes et marxistes de l'idéologie; le soulèvement de mai 68 et ses suites, où se multiplient les écritures gauchistes, féministes, contre-culturelles, etc.; la période contemporaine enfin, marqué par le bilan contradictoire d'un siècle d'« écritures politiques ».

Dans la perspective d'une histoire culturelle de la littérature, nous serons particulièrement attentifs aux pratiques, aux médiations et aux sociabilités qui dotent les politiques de la littérature d'une visibilité dans l'espace public et d'une matérialité dans le monde social. À partir d'un corpus constitué de textes critiques et théoriques, de Jean-Paul Sartre et Roland Barthes à Monique Wittig et Nathalie Quintane, de Louis Althusser et Julia Kristeva à Jacques Rancière et Yves Citton, nous tenterons d'identifier les présupposés épistémologiques, les arguments théoriques et les visées idéologiques des politiques de la littérature qui entrent en conflit au cours du siècle. Plus largement, nous interrogerons les conditions d'articulation du régime de *singularité* de la littérature, dont dépendent l'autorité de l'écrivain et le statut d'exception de son œuvre, et du régime de *communauté* de la politique, auquel viennent s'arraisonner les pratiques et les représentations de l'engagement.

*Programme des séances*

9 janvier — Les politiques de la littérature : un chantier pour l'histoire culturelle

16 janvier — La figure de l'intellectuel : un nouveau sacre de l'écrivain?

23 janvier — Pour la littérature engagée : la responsabilité de l'écrivain

30 janvier — Contre la littérature engagée : les politiques anti-sartriennes

6 février — La critique formaliste des idéologies : la linguistique révolutionnaire

13 février — La critique matérialiste des idéologies : le marxisme structuraliste

20 février — L'espace public oppositionnel : les collectifs d'écriture de l'« après-mai »

27 février — *Semaine de lecture*

5 mars — Les dispositifs d'écriture : avant-gardes et post-avant-gardes contemporaines

12 mars — Conférence de Julien Lefort-Favreau (Queens University)

19 mars — Conférence de Boris Gobille (École normale supérieure de Lyon)

26 mars — *Exposés*

2 avril — *Exposés*

9 avril — *Exposés*

16 avril — *Exposés*

*Formule pédagogique et modalités d'évaluation*

Ce séminaire exigera des étudiantes et des étudiants une participation active : toutes et tous devront prendre part aux discussions et présenter deux exposés. Un premier exposé consistera à analyser et à synthétiser un texte court (article ou chapitre) parmi les lectures d'appoint (10-15 minutes / 20 %). Un second exposé permettra de faire état des résultats d'une recherche à caractère historique en rapport avec la problématique du séminaire (25-30 minutes / 25 %). Pour chaque exposé de fin de session, un discutant sera désigné, qui aura pour tâche d'animer les échanges et de poser les premières questions (10 %). Enfin, les étudiantes et les étudiants devront soumettre par écrit les résultats de leur recherche en prenant en considération les échanges en séance (18-20 pages / 45 %). Conformément à l'énoncé de principes adopté par le Département d'études littéraires, l'évaluation tiendra compte de la qualité de la langue : maîtrise des règles de syntaxe et de composition (organisation générale du texte), justesse et étendue du lexique, respect de l'orthographe.